

# STOP À LA CASSE DE LA SÉCU ! STOP AUX TAXES SUR LA SANTÉ !

**Depuis de nombreuses années, les pouvoirs publics font régulièrement le choix de réduire les remboursements d'actes médicaux et de soins par la Sécurité sociale.**

**Ce sont les patients qui payent la différence, directement ou via leur complémentaire santé, quand ils en ont une.**

Dans le même temps, les taxes sur votre cotisation mutualiste s'élèvent, selon le type de contrat, à 14,07% ou 21,07%. Cela représente 2 mois de cotisation qui sont prélevés (voire 2 mois et demi dans certains cas) dans la poche des adhérents mutualistes !

Les débats relatifs au Projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale (PLFSS) se déroulent ce moment même et si personne ne peut en présumer l'issue, les perspectives d'une nouvelle taxation sont bien réelles !

Le Premier ministre a annoncé l'annulation de la baisse des remboursements des consultations médicales et des médicaments, prévue dans la première version du PLFSS. Cette mesure devait générer 1,1 milliard d'€ d'économies pour la Sécurité sociale, soit autant de transferts sur les complémentaires santé. Le lendemain, le gouvernement annonce vouloir transformer ces déremboursements en une ponction de 1,1 milliard d'€ supplémentaire sur les cotisations

des adhérents mutualistes, prétendant « récupérer » une augmentation de cotisations qu'il estime indue.

Augmenter les taxes payées par les adhérents mutualistes sur leur contrat de couverture complémentaire santé, c'est augmenter les impôts des ménages.

La Couverture Supplémentaire Maladie pour les actifs et la CSMR pour les inactifs seraient concernées.

Ne les laissons pas prélever 1,1 Milliard d'euros en plus sur nos cotisations mutualistes !

**La FNME-CGT, s'associe pleinement à la démarche des Mutuelles de France, afin de revendiquer et d'obtenir, une Sécurité sociale du plus haut niveau possible ainsi que la suppression des taxes sur les cotisations mutualistes.**

**Interpellez immédiatement et très facilement, vos parlementaires, en envoyant ce formulaire qui est déjà prérempli :**

**Campagne Pas de Taxe sur Ma santé de la Fédération des Mutuelles de France (pas-de-taxe-sur-ma-sante.fr)**

#### Contact

Espace Garanties Collectives  
Secteur Protection sociale  
263 Rue de Paris 93516 Montreuil  
Courriel : rgc@fnme-cgt.fr